



3680, RUE JEANNE MANCE, BUREAU 430 - MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2K5  
T 514 527-5116 /// 1 888 527-5116 /// F 514 527-2076  
INFO@CQAM.ORG WWW.CQAM.ORG

## FORMULAIRE D'ADHÉSION CQAM 2010-2011 CQAM MEMBERSHIP FORM

### CATÉGORIE MEMBRE INDIVIDU - TRAVAILLEUR CULTUREL INDIVIDUAL MEMBER CATEGORY - CULTURAL WORKER

PRÉNOM / NAME ..... NOM / SURNAME .....  
ORGANISME / ORGANIZATION (SI APPLICABLE) .....  
ADRESSE / ADDRESS .....  
VILLE / CITY ..... PROVINCE ..... CODE POSTAL CODE .....  
TÉL. / PHONE ..... - ..... TLC. / FAX ..... - .....  
COURRIEL / EMAIL ..... SITE WEB / WEBSITE .....

#### PRATIQUE / PRACTICE / PROFESSION

- ARTS CINÉMATOGRAPHIQUES / CINEMATOGRAPHIC ARTS. PRÉCISER .....  
Activités professionnelles reliées aux pratiques indépendante et professionnelle en film ou en vidéo
- ARTS NUMÉRIQUES / DIGITAL ARTS. PRÉCISER .....  
Activités professionnelles reliées aux pratiques indépendante et professionnelle en nouveaux médias ou en arts audio.
- PROFESSION .....

#### AUTRES AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES / OTHER PROFESSIONAL AFFILIATIONS

.....

#### Mode préféré de correspondance avec le CQAM / Preferred type of correspondence with CQAM

- POSTE / POST  COURRIEL / EMAIL

Première adhésion? Dites-nous comment vous avez connu le CQAM. First time as a member? How did you hear about CQAM?

.....

#### PAIEMENT DE LA COTISATION / MEMBERSHIP DUES

- COMPTANT / CASH  CHÈQUE / CHEQUE  REÇU DATE .....

#### AUTORISATION / AUTHORIZATION

AFIN DE SE CONFORMER AUX LOIS PROTÉGEANT L'ACCÈS À LA VIE PRIVÉE DES INDIVIDUS, COCHER LES CASES APPLICABLES  
À LA TRANSMISSION DE VOS COORDONNÉES PAR LE CQAM.

Le CQAM peut transmettre aux organismes membres qui en font la demande, mes coordonnées  postales  électroniques et peut inscrire  
 mon nom,  mon courriel ou  un hyperlien vers mon site Web dans son site Internet,  mon nom dans ses outils promotionnels.

IN CONFORMITY WITH CITIZENS' PRIVACY OF INFORMATION LAWS, PLEASE CHECK APPLICABLE CONSENT BOXES BELOW  
CONCERNING TRANSMISSION OF YOUR PERSONAL INFORMATION BY CQAM.

CQAM can transmit my  postal address  email address to member organizations and can post my  name  email or  
 hyperlink to my website on the CQAM website,  my name in CQAM's promotional tools.

**RETOURNEZ CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ACCOMPAGNÉ DES FRAIS DE COTISATION ET UN C.V. RÉCENT  
DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL.  
PLEASE RETURN THE COMPLETED FORM TO CQAM WITH YOUR PAYMENT AND A RECENT RESUME OF  
YOUR PROFESSIONAL ACTIVITIES**

CQAM - 3680, RUE JEANNE-MANCE - BUREAU 430, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2K5

## DÉFINITIONS – DEFINITIONS

«**Arts médiatiques**»<sup>1</sup> désigne la discipline regroupant les pratiques artistiques indépendantes dont les processus, les langages et les expressions sont indissociables des outils électroniques, informatiques et/ou technologiques. La discipline des arts médiatiques comprend deux grandes familles : les arts cinématographiques et les arts numériques, lesquelles se déclinent sous de multiples expressions créatives au moyen d'un écran ou d'un dispositif de transmission dans l'espace réel ou virtuel ; vidéo d'art et d'essai, art audio, nouveaux médias, cinéma d'art et d'essai. Les expressions des arts médiatiques ne sont pas fixes dans le temps, mais évoluent et se réinventent en permanence.

### MEMBRE INDIVIDU – TRAVAILLEUR CULTUREL

Le statut de membre « individu – travailleur culturel en arts médiatiques » est accordé aux professionnels indépendants\* et aux travailleurs culturels, salariés ou contractuels, qui œuvrent pour une organisation reconnue dans le domaine des arts médiatiques ou à leur propre compte depuis au moins deux (2) ans et qui partagent les objets de la Corporation.

Les membres de cette catégorie ont les droits suivants :

- 1) droit de vote aux assemblées ;
- 2) droit de siéger au conseil d'administration ;
- 3) droit de participer aux comités de travail et aux tables de concertation sur invitation du CQAM ;

Ils ont aussi accès à tous les bénéfices et services offerts par la Corporation.

### INDIVIDUAL MEMBER – CULTURAL WORKER

The category 'Individual Member – Cultural Worker' is granted to \*independent professionals and cultural workers, salaried or self-employed who have accumulated two (2) years or more of work for a recognized organization in the field of media arts or as self-employed professionals and who share the goals of the Corporation.

Members in this category have the following privileges:

- 1) the right to vote at all meetings ;
- 2) the right to sit on the Board of Directors;
- 3) the right to participate in steering and working committees upon invitation by CQAM;

These members also have access to all benefits and services offered by the Corporation.

\* indépendant = détient tout le contrôle artistique et éditorial sur son œuvre à travers toutes les étapes et reçoit la majeure partie des redevances.

\* independent = has total artistic and editorial control over work and receives majority of royalties from work.

**N.B.** : Une adhésion au CQAM est valide pour une année financière, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Tout membre votant doit avoir adhéré ou renouvelé son adhésion dans les 60 jours la date d'envoi des avis de renouvellement pour se prévaloir son droit de vote. Pour plus d'information, contactez-nous.

*Annual membership is valid from April 1<sup>st</sup> to March 31<sup>st</sup> of fiscal year. To gain or conserve voting privileges, all members with voting privileges must join CQAM or renew their membership within 60 days of the start of the membership campaign. Contact us for more information.*

**POUR AMÉLIORER MES CONDITIONS ET LA RECONNAISSANCE DES ARTS MÉDIATIQUES, J'ADHÈRE!**

**TO IMPROVE MY CONDITIONS AND RECOGNITION OF MEDIA ARTS, I JOIN!**

- MEMBRE INDIVIDU – TRAVAILLEUR CULTUREL ..... 20 \$
- INDIVIDUAL MEMBER – CULTURAL WORKER ..... 20 \$

<sup>1</sup> Définition « Arts médiatiques » amendée le 24 mars 2010